

vendôme

vie de la cité

Vendôme associations
en cessation de paiement ?

Vendôme associations rencontre de graves problèmes de trésorerie qu'il faudra régler impérativement d'ici fin avril.

Rien ne va plus pour Vendôme associations. Créée en 2001, réunissant 175 associations adhérentes, elle est au seuil de la cessation de paiement.

L'assemblée générale de ce jeudi soir promet d'être tendue. Les représentants des associations adhérentes prévenus déjà par courrier en février, ont pu constater dans la convocation reçue début mars que la sirène d'alarme était tirée.

Sans ambages, il y est écrit que « le maintien même de l'association est remis en question. Et, avec elle, la Journée des associations, le répertoire des associations, les formations aux bénévoles, les rencontres associatives, la Semaine de la solidarité internationale, l'accompagnement et le conseil dispensé auprès des associations... »

D'ailleurs, le dossier est inscrit à l'ordre du jour du conseil municipal de ce jeudi.

Une trésorerie exsangue

Rencontrés hier, Claude Pilon, président depuis avril dernier, et Nicole Furet, trésorière depuis plus de dix ans, ont du mal à sourire. Tout comme les deux salariées Agathe de Brito et Aurore Del Val qui risquent de perdre leur emploi.

Si Vendôme associations trouve ses ressources dans les subventions de la Ville de Vendôme et de la Région (par le biais du dispositif de CAP'Asso), elle propose aussi des prestations comptables qu'elle facture aux associations.

« Le simple conseil est bien sûr gratuit quand il s'agit juste d'accompagner ou d'orienter. Mais pour concevoir un budget, constituer un dossier pour une demande de subvention, nous facturons nos prestations. Et comme les associations sont mises au régime sec avec des baisses régulières de subventions, elles sont toujours aussi nombreuses pour nous solliciter gratuitement... mais beaucoup moins pour des conseils payants ! »

Une chute d'activités qui, conjuguée à une baisse des aides publiques dont la participation de la Région, conduit Ven-

dôme associations dans le mur. « Par ailleurs, nous sommes très sollicités par la Ville de Vendôme pour organiser nombre de manifestations qui prennent beaucoup de temps, mais ne rapportent pas en termes financiers. » Et de citer en exemple le Téléthon, la Fête de la musique, la Journée des associations. « Pour le Téléthon, entre le démarchage des partenaires, les diverses réunions d'organisation, la comptabilité des tickets qu'il a fallu mettre en place, c'est l'équivalent de 623 heures de temps salarié et 708 de temps de bénévoles... »

Et d'interroger. « Si Vendôme associations, n'est plus là pour organiser tous ces événements, qui le fera ? La Ville ou les autres communes du Vendômois devront y renoncer ou trouver dans leurs personnels les compétences nécessaires. Ou devoir créer des postes qui, certainement reviendront plus cher que les 15.000 € versés par la Ville de Vendôme dans le cadre de notre convention... »

Édith Van Cutsem

Assemblée générale de Vendôme associations, jeudi 30 mars, à 18 h 30, au FJT Clemenceau, 12, rue Edouard-Branly, à Vendôme.



Inquiétudes à Vendôme associations aussi bien chez le président, la trésorière que pour les deux salariées.

... “ Nous sommes dans le rouge ”

Action. Créée officiellement en 2002, Vendôme associations réunissait en 2016 pas moins de 175 associations dont 75 % implantées sur le périmètre des 66 communes de l'agglomération Territoires vendômois. Elles n'étaient que 46 en 2002 et 62 en 2003.

Recettes. En 2016, elle a reçu 15.000 € de subvention de la Ville de Vendôme, 9.000 € dans le cadre du CAP'Asso par la Région et 7.107 € par le biais des fonds d'État avec le Fongep. Une

2^e CAP'Asso a participé au salaire d'une des salariées. En 2016, une aide de 5.000 € a été versée par le conseil départemental. Et s'y ajoutent 150 € de subventions des quelques rares communes qui soutiennent financièrement l'association : Lunay, Saint-Firmin, Meslay et Lancé. En revanche, aucune participation par le biais des anciennes ou actuelles communautés de communes. « Elles affirment que nous n'intervenons pas dans leur secteur de compé-

tence. Pourtant, les associations sont au cœur du développement économique, du lien social et de l'animation du territoire... » S'ajoutent les cotisations des associations adhérentes (25 € par an) et la facturation des prestations pour l'accompagnement à la comptabilité, au secrétariat... Le budget 2016 de 95.000 €, dont près de 60.000 € de salaires et charges, s'est clôturé par un déficit de 9.000 € quand celui de 2015 avait un solde positif de 1.900 €.

Dépenses. Disposant gratuitement des locaux du Pôle associatif Jules-Ferry en échange de la gestion des plannings des différents utilisateurs et de la gestion du bâtiment, Vendôme associations, comme toutes les associations, paie ses charges (800 € par an).

En fait, ce sont les salaires qui engloutissent près de 70 % du budget malgré des prises en charge dans le cadre, par exemple, des contrats d'avenir.

billet

Chien



Un voisinage, rue Saint Denis, qui interpelle.

D'un côté, un panneau, sans plus de référence réglementaire, qui affirme : « Les chiens ne sont pas admis. » Et, juste en face, un distributeur de sacs pour les déjections canines. « On y perd notre latin », tempêtent des riverains de la rue Saint-Denis qui ne comprennent pas cette apparente contradiction avec la pose récente du panneau de chiens non admis, près d'une allée qui rejoint le Faubourg-Chartrain. « D'autant que cette indication n'est donnée que d'un côté. Pas en venant du Faubourg... » Pour les chiens comme pour les maîtres, il n'y a plus qu'à choisir le sens de la marche pour obéir à ce qui apparaît... comme un non-sens.

Saint Georges

en bref

CICLIC

Le film “ Deux cancrés ”
présenté mercredi

Ludovic Vieuille a déjà signé une dizaine de documentaires de création que l'on aura pu voir dans les festivals et réalisé, sur commande, quatre courts métrages de fiction tous primés.

« Les deux cancrés » mettent aux prises un père et son fils investis au quotidien dans les devoirs d'école. De l'angoisse de l'échec scolaire à l'enthousiasme d'apprendre, les relations père-fils se confrontent, s'annulent ou s'additionnent (durée : une heure).

Projection, mercredi 29 mars, à 18 h, au Centre culturel, avenue Georges-Clemenceau, en présence du réalisateur, entrée libre et gratuite, présentée par Ciclic Animation, tél. 02.47.56.08.08. Réservations : ciclicanimation.ciclic.fr